



Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15. Port : 06.69.22.15.37.

Mail : cfdt@cfdtpenit.org

Douai , Le 29 Novembre 2022

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1^{ER} AU 08 DECEMBRE 2022 DERNIERE LIGNE DROITE

Du 1^{er} au 08 Décembre 2022, les élections professionnelles vont être déterminantes pour nous personnels de l'administration pénitentiaire !

Ce moment primordial permettra de désigner les organisations syndicales (OS), qui nous représenteront et nous défendront pour les quatre années à venir.

Le vote que vous ferez décidera des moyens syndicaux attribués aux OS que vous aurez choisies et assurera une défense des idées qui vous semblent essentielles.

Ne cédez pas au discours démagogue de certains et faites le bon choix !!!!

NON à un syndicalisme de dénigrement OUI à un syndicalisme de propositions !

Le portail de vote sera ouvert du 1^{er} et ce jusqu'au 08 Décembre 2022 et vous serez amenés à voter pour les scrutins relatifs à vos corps :

► **Pour le CSA Ministériel** : tout le monde doit voter pour le CSA ministériel.

Celui-ci est déterminant.

Il traite des sujets relatifs au fonctionnement, à l'organisation des services et des projets immobiliers, des nouvelles lignes directrices de gestion, des projets de textes relatifs aux statuts aux filières et aux rémunérations, l'égalité professionnelle hommes/femmes, le handicap, le temps de travail, le télétravail, le droit à la déconnexion

Quel changement en 2023 ? La formation spécialisée santé au travail

Le CHSCT ministériel disparaît au profit d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est obligatoirement créée au sein du CSA.

► **Pour les CSA interrégionaux des services pénitentiaires CSA DISP MOM –CSA départementaux –CSA territoriaux (Nouvelle Calédonie et Polynésie Française)**
qui traitent des sujets d'ordre collectif

► **Pour le renouvellement des commissions administratives nationales (CAP) nationales (et CAPL pour le corps d'encadrement et d'application)** qui vous concernent en fonction de vos corps respectifs et que vous retrouvez sur votre site électeur

-CAP n °2 2 qui concerne l'encadrement de catégorie A et qui regroupe plusieurs corps dont les attachés d'administration, les directeurs techniques, les directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation et les chefs de service pénitentiaire (CSP)

-CAP n° 3 catégorie A « métiers socio éducatifs »

-CAP A n° 4 CPIP

-CAP B n° 6 administratifs et techniques

-CAP B n° 7 corps de commandement du personnel de surveillance de l'administration pénitentiaire

-CAP C n° 8 qui concerne entre autres adjoints administratifs et adjoints techniques de l'administration pénitentiaire

-CAP C n° 9 corps d'encadrement net d'application du personnel de surveillance de l'AP + 9 CAP Locales

► **Ainsi que pour la CCP (contractuels). Les commissions consultatives (CCP) sont consultées pour les questions d'ordre individuel concernant les personnels contractuels (questions relatives aux licenciements intervenant à l'expiration de la période d'essai, aux sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme, etc.).**

VOTEZ EN MASSE ET FAITES VOTER CFDT POUR TOUS LES SCRUTINS DANS LESQUELS LA CFDT EST PRESENTE

CHAQUE VOTE COMPTE

DONNEZ DE LA VOIX A VOTRE VOIX, NOUS COMPTONS SUR VOUS !

Du 1^{er} au 8 décembre 2022 :



Le bureau CFDT Pénitentiaire